

# Politique des droits de l'homme

Les droits de l'homme sont généralement définis comme des droits fondamentaux inhérents à tout individu, indépendamment de sa nationalité, de son genre, de son ethnicité, de sa langue, de sa religion ou de tout autre statut et caractéristique.

## Engagement de bpostgroup

**Le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine est au cœur des valeurs fondamentales de bpostgroup.**

bpostgroup<sup>1</sup> s'est toujours engagé à respecter les normes les plus élevées en matière de comportement éthique dans le cadre de la protection et de la promotion des droits de l'homme, en ce compris la conformité aux lois et réglementations en vigueur. bpostgroup s'étendant dans de nombreux nouveaux pays et certains de ces droits fondamentaux étant sous pression, bpostgroup a décidé de publier explicitement une Politique des Droits de l'Homme illustrant son engagement ferme en faveur des droits de l'homme et de normes éthiques.

La présente Politique des Droits de l'Homme vient compléter le Code de Conduite de bpostgroup, qui définit les normes, valeurs et standards minimaux de comportement et de conduite attendus de l'ensemble de nos collaborateurs, sous-traitants et consultants, en vue d'assurer notre succès en tant qu'entreprise durable et responsable.

**bpostgroup promeut et respecte les droits de l'homme tels que reconnus par :**

- la **Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies (DUDH)** promulguée en 1948 par les Nations Unies et comportant 30 principes généraux qui ont établi la portée moderne des « Droits de l'homme » ;
- les principaux **instruments fondamentaux** identifiés par **l'Organisation Internationale du Travail (OIT)** soit l'organisation internationale relevant des Nations Unies chargée d'élaborer et de superviser les normes internationales en matière de travail ;

- les **Principes du Pacte Mondial des Nations Unies (PMNU)** : ces principes rappellent que toutes les entreprises, où qu'elles se situent, indépendamment de leur taille ou de leur secteur, ont la responsabilité fondamentale de respecter les droits de l'homme.

## Portée de la politique

**Cette Politique des Droits de l'Homme s'applique à toutes les personnes impliquées dans les affaires de bpostgroup, dans le contexte de toutes les décisions, stratégies, opérations, activités, projets et autres affaires du groupe.**

Cette Politique, régulièrement mise à jour, est disponible sur le site web de bpostgroup.

## Objectifs de la politique

**La Politique des Droits de l'Homme définit les principes fondamentaux enracinés dans les opérations économiques, la stratégie et la culture de bpostgroup, afin de :**

- s'assurer que bpostgroup ne s'implique pas dans des activités violant directement ou indirectement les droits de l'homme ;
- prévenir les conséquences négatives découlant de toute violation des droits de l'homme, d'actes illégaux ou frauduleux, ou d'autres pratiques affectant le bien-être des individus, la réputation de bpostgroup et la continuité de nos activités ;
- contribuer de manière générale au respect, au soutien et à la promotion des droits de l'homme.

<sup>1</sup> bpost SA et ses filiales forment conjointement bpostgroup

Il relève de notre responsabilité d'entreprise de faire respecter ces principes à travers toute notre organisation. Par conséquent, la Politique des Droits de l'Homme est intégrée dans les principaux documents de gouvernance de bpostgroup (notamment dans le **Code de Conduite** et dans le **Code de Conduite des Fournisseurs**), de façon à garantir que la Politique soit appliquée aussi largement que possible.

## Déclaration de politique

**bpostgroup gère ses affaires et ses activités d'une manière respectueuse des droits de l'homme et principes sous-jacents. Dans ce contexte, bpostgroup respecte et soutient les principes fondamentaux suivants :**

- 1 Diversité et inclusion :** bpostgroup s'efforce d'être une entreprise très diversifiée en termes de personnel et s'engage à créer et à soutenir une culture collaborative sur le lieu de travail. bpostgroup a conçu et adopté une **Politique de Diversité** visant à sensibiliser à la diversité et à l'inclusion au sein du groupe. L'objectif de cette Politique de Diversité est de soutenir les collaborateurs et le management de bpostgroup dans l'élaboration d'une culture où la diversité et l'inclusion relèvent de la pratique quotidienne. bpostgroup ne tolère d'aucune façon les comportements irrespectueux ou inappropriés, les traitements injustes ou les représailles de quelque sorte que ce soit.
- 2 Liberté d'association et de négociation collective:** bpostgroup respecte le droit de ses collaborateurs d'adhérer, de former ou de ne pas adhérer à un syndicat, ou de disposer d'une représentation du personnel légalement reconnue, conformément à la législation locale ;
- 3 Travail forcé, trafic d'êtres humains et esclavage moderne:** tout emploi au sein de bpostgroup est exercé sur une base volontaire. bpostgroup interdit le recours à toute forme de travail forcé, de trafic d'êtres humains ou d'esclavage moderne;
- 4 Travail des enfants:** bpostgroup n'a en aucun cas recours au travail des enfants dans ses opérations ou infrastructures. bpostgroup respecte pleinement toutes les lois applicables établissant un âge minimum pour l'emploi, afin de soutenir l'abolition effective du travail des enfants dans le monde ;
- 5 Horaires de travail, rémunération et avantages décents:** bpostgroup rémunère ses travailleurs conformément (i) aux législations locales en matière

de travail et aux pratiques du marché et (ii) selon les conditions des accords syndicaux en vigueur. bpostgroup s'efforce de garantir le respect des salaires, des horaires de travail, des heures supplémentaires et des avantages applicables en vertu des lois et réglementations locales ;

- 6 Santé, sécurité et bien-être au travail:** l'une des principales priorités de bpostgroup est la mise en œuvre d'un cadre et de conditions visant à garantir la santé et la sécurité au travail et le bien-être sur le lieu de travail de ses collaborateurs, en particulier afin de minimiser le risque d'accidents et de maladies professionnels. bpostgroup s'emploie à fournir et à maintenir un lieu de travail sûr, sain et productif, en concertation avec ses collaborateurs, en s'attaquant aux risques identifiés d'accidents, de blessures et d'impacts sur la santé et en y remédiant ;
- 7 Partenaires économiques et relations commerciales :** bpostgroup attend et encourage ses fournisseurs et partenaires à respecter les mêmes valeurs et à mettre en œuvre des politiques et pratiques similaires.

## Reporting, enquête et actions correctives

**bpostgroup applique une tolérance zéro en ce qui concerne les violations des droits de l'homme et n'admet aucune exception à la présente Politique des Droits de l'Homme.**

Toute violation de cette Politique des Droits de l'Homme doit être signalée via les canaux établis prévus dans le **Code de Conduite de bpostgroup**, le cas échéant, sur base confidentielle.

Les notifications de violations potentielles feront l'objet d'une enquête et, si elles se révèlent fondées, des mesures correctives seront prises (en ce compris, mais sans s'y limiter, fin du contrat de travail ou de la relation commerciale, ou renvoi éventuel de l'affaire devant les autorités compétentes).

## Conformité

**Le respect des politiques de bpostgroup fait l'objet d'un contrôle minutieux.** Le Conseil d'administration de bpost SA supervise – de manière régulière – l'engagement de bpostgroup en faveur des droits de l'homme et le cas échéant, prend des décisions et mesures en vue d'améliorer cette Politique.

## Plus d'infos

Pour de plus amples informations ou détails concernant les codes et politiques de bpostgroup, veuillez consulter <https://bpostgroup.com/fr/developpement-durable/personnes> et **Code de Conduite de bpostgroup**.